

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques  
de la table de jeu de boule, casino, commune d'AX-LES-THERMES (Ariège)**

Le préfet de la région Occitanie,  
Préfet de la Haute-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture du 19 novembre 2019,

VU les autres pièces produites et jointes au dossier,

**CONSIDÉRANT** que la conservation de l'objet désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

**- table de jeu de boule**

conservée dans le casino d'Ax-les-Thermes et appartenant à la commune d'Ax-les-Thermes (Ariège).

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

**Article 3** : le secrétaire général aux affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le - 9 MARS 2020

Le Préfet de Région,

Étienne GUYOT

Description :

La table de boule est parfois aussi appelée "cylindre de boule". Ce jeu a été créé dans les années 1920 en remplacement du jeu de petits chevaux en vogue dans les casinos.

La table du casino d'Ax-les-Thermes porte la marque : "Grand Prix G. CARO 252 Boulevard Voltaire Paris". L'atelier Georges Caro est installé au 252 bd Voltaire à Paris entre 1936 et 1960. Après cette date, la production est transférée à Vierzon et l'adresse parisienne est conservée pour l'exposition et la vente. Les tables fabriquées après la date de transfert ne portent plus le détail de l'adresse. Cette table date donc du milieu du 20e siècle.

La table est majoritairement fabriquée en bois. Seule la partie centrale, le "cylindre" est en métal.

Le plateau est carré et mesure 1,80 m de côté. La partie servant de table de jeu, au centre, est circulaire et mesure 1,45 m de diamètre. Elle est composée de trois zones distinctes : le cylindre métallique au centre puis deux cercles concentriques en marqueterie.

Le cylindre métallique comporte 36 alvéoles circulaires, réparties en deux cercles concentriques de 18 alvéoles chacun. Elles sont peintes en noir, rouge et jaune. Au centre sont peints les chiffres 1 à 9, répétés deux fois et dont les couleurs permettent de faire la correspondance avec les différentes alvéoles circulaires.

Le premier cercle de marqueterie porte à nouveau les chiffres 1 à 9, répétés deux fois.

Le second cercle de marqueterie est le plus intéressant. Il représente une course de chevaux dans un cadre paysager varié.



Datation	Milieu du XX <sup>e</sup> siècle
Auteur	CARO Georges
Matériau & technique	Bois, marqueterie, métal – Menuiserie, ébénisterie
Dimensions	H : 86 cm ; L : 180 cm ; l : 180 cm